

## Local de restauration, situé dans un emplacement privilégié

250 m<sup>2</sup>

Jozef Nellenslaan 134-136, 8300 Knokke-Heist

**€ 3.000**



### DESCRIPTION

Local de restauration, situé dans un emplacement privilégié, au Casino de Knokke-Heist.

Cette perle profite d'une façade de pas moins de 46 m, avec des fenêtres en partie escamotables, permettant de profiter d'une vue mer imprenable.

Le bâtiment est proposé en état casco.

Il y a déjà un espace sanitaire avec 3 WC pour les dames (dont 1 pour les personnes moins mobiles), ainsi que 2 WC pour les hommes. La fourniture de canalisations et de systèmes de chasse d'eau est déjà partiellement en place à cet effet.

Escalier menant au sous-sol spacieux (59m<sup>2</sup>) accessible depuis le commerce.

Les livraisons peuvent être effectuées via le sous-sol ou via une pièce annexe au rez-de-chaussée.

Une terrasse supplémentaire ne peut être aménagée sur le terrain public que sur demande auprès de la commune.

Sont expressément autorisés :

- Restaurant mais sans salle de danse

Intéressé?  
Contacteer onze makelaar.



**Laetitia Noël**

LOCATION À L'ANNÉE  
/MARKETING

laetitia@cambierdenil.be

Sont expressément interdits :

Café, bar, dancing, discothèque ou club privé

Conditions de location :

Les trois premières années : prix de location de 3000 € par mois

La quatrième année 4000 € par mois

La cinquième année 5000 € par mois

La sixième année 6000 € par mois

A partir de la septième année, l'indexation est basée sur le montant du loyer de base de 6 000 € par mois.

Le locataire n'a à payer aucun frais dans la communauté pour l'ascenseur ou d'autres espaces communs tels que l'entrée, le hall, les escaliers et la cage d'escalier.

Le propriétaire aime créer une unité de TVA avec le locataire afin de pouvoir le louer avec la TVA en plus du prix de location.

## FAITS

Type	commerce
Numéro de référence.	5899870
Adresse	Jozef Nellenslaan 134-136, 8300 Knokke-Heist
Année de construction	2019
Obligation de rénovation	Non
Surface	250 m <sup>2</sup>
Disponibilité	immédiatement
Sous-sol	Oui

## OBLIGATION D'INFORMATION

Destination de développement urbain	En application
Permis de construire	Aucune licence délivrée
Convocation et demande de recouvrement	Aucune mesure de redressement judiciaire ou mesure administrative imposée
Droit de préemption	Il n'y a pas de droit de préemption pour l'aménagement du territoire
Permis de lotissement	Pas de permis de vente
Zone sujette aux inondations	En application

Intéressé?  
Contacteer onze makelaar.



**Laetitia Noël**

LOCATION À L'ANNÉE  
/MARKETING

laetitia@cambierdenil.be